

**RÉPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

DECRET N° 97-360 DU 28 JUILLET 1997

**Portant nomination et promotion  
à titre exceptionnel, militaire et  
étranger dans l'Ordre National du  
Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 164-C/DIR/CAB/MIL du 27/06/97 du Directeur de Cabinet Militaire du Président de la République ;
- VU le Procès-Verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 Juin au 1er Juillet 1997 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

.../...

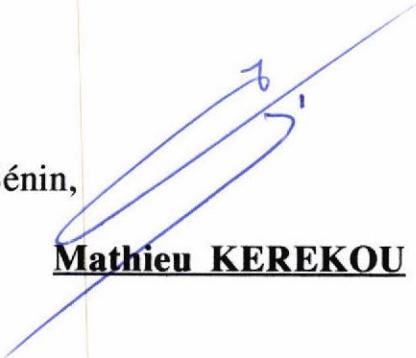
**DECRETE** :

**Article 1er** : Est nommé et promu à titre exceptionnel, militaire et étranger au grade d'Officier dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter de la réception, Lieutenant-Colonel François M. PAUL LONCLE de FORVILLE, Assistant Technique en fin de séjour, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans le renforcement de la coopération Technique militaire entre la République Française et la République du Bénin.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

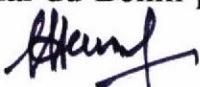
Fait à Cotonou le 28 JUILLET 1997

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliatiions** : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - CS 2 - SGG 4 -  
MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-  
DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.